

Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest

Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0

Tél. : (418) 898-2734 Fax : (418) 898-2305

Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca

Site web : <http://www.municipalite-st-eloi.com>

Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi, fermé

PERSONNEL

Annie Roussel, directrice générale

Martine April, secrétaire-trésorière adjointe

inspectrice en bâtiment adjointe (présente le mercredi)

Denis Filion, employé municipal (saisonnier)

CONSEIL MUNICIPAL

M. Mario St-Louis, maire

Mme Louise Rioux, conseillère #1, pro-maire

M. Jonathan Rioux, conseiller #2

M. Éric Veilleux, conseiller #3

M. Jocelyn Côté, conseiller #4

Mme Mireille Gagnon, conseiller #5

Mme Gisèle Saindon, conseillère #6



Date de la prochaine séance du conseil municipal

LUNDI LE 4 NOVEMBRE À 19 H 30

Rapport Municipal

Octobre 2019

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET AUX PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION (PPA-CE) / REDDITION DE COMPTE 2019

La Municipalité de Saint-Éloi approuve les dépenses d'un montant de \$53 916 relatives aux travaux d'amélioration, sur la Route Métayer, la Route des Lévesques et le Rang 4 Ouest, réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec exécutés pour un montant subventionné de \$13 000 et joint à la présente une copie des pièces justificatives. Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-ÉLOI / MONSIEUR FRÉDÉRIC DUMAS / COMITÉ DE RELANCE DE SAINT-ÉLOI

La Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de \$1 000, représentant la 5^{ième} année de remboursement de la nouvelle construction à des fins résidentielles suite à l'achat d'un terrain, au Comité de Relance de Saint-Éloi afin que celui-ci le remette au promoteur telle que calculée par la directrice générale. Ceci étant le paiement final.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #261 AFIN DE PROCÉDER À LA RÉPARTITION DU COÛT DES TRAVAUX DANS L'ENTRETIEN DU COURS D'EAU (BRANCHE 12 DU RUISSEAU DU PETIT SAULT)

Un avis de motion a été donné concernant le projet de règlement #261 afin de procéder à la répartition du coût des travaux dans l'entretien du cours d'eau (branche 12 du ruisseau du Petit Sault). Une présentation a été faite. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. Des copies sont mises à la disposition des citoyens lors de la présentation du projet de règlement.

RÉSOLUTION CARRIÈRE/SABLIÈRE (COMPTABLE)

La Municipalité de Saint-Éloi remettra dans ses chemins municipaux les sommes provenant des exploitants de carrières, sablières et gravières sur notre territoire concernant la quantité de matière qui a transité à partir de leur site. Le montant total reçu pour l'année 2019 sera pris pour effectuer des travaux de rechargement sur la Route Métayer.

SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-ÉLOI / MONSIEUR NORMAND CHARRON / COMITÉ DE RELANCE DE SAINT-ÉLOI

La Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de \$1 000, représentant la 5^{ième} année de remboursement de la nouvelle construction à des fins résidentielles suite à l'achat d'un terrain, au Comité de Relance de Saint-Éloi afin que celui-ci le remette au promoteur telle que calculée par la directrice générale. Ceci étant le paiement final.

PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF

La directrice générale explique qu'elle a reçu du MAMOT une lettre qui a pour objet la proportion médiane et le facteur comparatif pour l'exercice 2020. La proportion médiane s'établit à 100% et le facteur comparatif à 1.

TARIFS DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE POUR L'ANNÉE 2020

La municipalité de Saint-Éloi accepte les tarifs applicables du lieu d'enfouissement technique pour l'année 2020.

TOURNÉE DE L'ENSEMBLE VOCAL SYNERGIE

La Municipalité de St-Éloi verse un montant de 50\$ comme commanditaire à l'Ensemble Vocal Synergie pour leur projet qui consiste à faire en une journée, le tour de la MRC des Basques et de chanter un petit concert de Noël dans chaque municipalité. Cette activité aura lieu vers la mi-décembre 2019 et toute la population sera invitée.

FORMATION POMPIER

La Municipalité de Saint-Éloi demande une aide financière pour la formation des pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Basques.

SCHÉMA COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

La municipalité de Saint-Éloi adopte le schéma de couverture de risque en incendie 2020-2025.

VENTE CAMION CITERNE WESTERN STAR 1996

Considérant que la municipalité de Saint-Éloi a fait une demande de soumission public concernant la vente du camion citerne Western Star 1996;

Considérant que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi le 2 octobre 2019 à 15h00 au bureau de la municipalité en présence de Monsieur le maire et la Directrice Générale;

Considérant qu'il y a eu trois soumissionnaires qui ont répondu à notre demande;

Considérant que les soumissionnaires sont les suivants :

<u>ENTREPRISES</u>	<u>COÛT</u>
Monsieur Tommy Boutin Transport	9000\$ plus taxes
Camions Dubois	5656\$ plus taxes
9274-0620 Québec inc. (Paul-Hugo Ouellet)	5100\$ plus taxes

Considérant que Monsieur Tommy Boutin est le plus bas soumissionnaire dans le présent appel d'offre conforme au cahier de charges de la présente municipalité;

À ces causes, la Municipalité de Saint-Éloi vend le camion citerne Western Star 1996 à Monsieur Tommy Boutin Transport pour le montant de 9000\$ plus taxes. De plus, Monsieur le maire, Mario St-Louis et/ou Madame la directrice générale, Annie Roussel, sont autorisés à signer tout document pour et au nom de la municipalité de Saint-Éloi concernant cette transaction.

RÉSOLUTION - MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

Une résolution a été adoptée à l'unanimité des conseillers présents afin de proclamer Saint-Éloi municipalité alliée contre la violence conjugale.

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

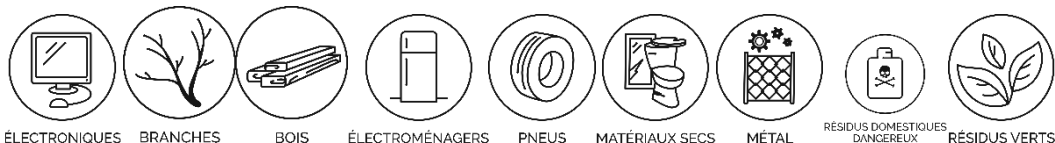
Du 1er octobre au 1er mai, un garage ou abri d'auto temporaire est permis à 1 mètre de la ligne avant de l'emplacement. La municipalité ne se tient pas responsable des bris de garages ou abris temporaires installés dans l'emprise du chemin qui peuvent être endommagés par les camions de déneigement.

FERMETURE DE L'ÉCOCENTRE LE 16 NOVEMBRE 2019 À 16H

Ouvert du mercredi au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h sauf en cas de tempête de neige.

Matières acceptées sans frais

Aidez-nous à valoriser nos matières recyclées en triant vos matériaux à l'avance selon les catégories suivantes :



Matières acceptées, mais pas gratuitement

Matelas et meubles rembourrés : 5\$

Bardeau d'asphalte = 1\$/pied cube

Chargement issu d'activités économiques = 1\$/pied cube

Chargement domestique gratuit limité à 200 pieds cubes par citoyens par saison (1\$/Pied cube après cette limite)

Déblais d'excavation

(Sable, terre, asphalte, béton, ciment, gravats, gravier, maçonnerie, mortier, pavage, pierres, roches) Ces matériaux doivent être acheminés au site de tri Construction BCK (RV obligatoire : 418-738-2771).

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Le Centre d'action bénévole des Basques recherche des personnes intéressées à compléter les déclarations de revenus pour des personnes admissibles au Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (personnes à faible revenus et personnes âgées). Nul besoin d'être un spécialiste en fiscalité : il s'agit de posséder des connaissances de base en matière d'impôt et/ou aimer jouer avec les chiffres. Nous offrons de la formation et du soutien tout au long de votre implication. Prêt à aider? Contactez-nous au 418 851-4068



RÉSIDENCE MON CHEZ NOUS

1 logement de libre, 3½ avec services et activités soit : exercice une fois semaine, chorale et autres, chambre fermée, 2 repas par jour, service de ménage, très bien situé, chauffé et éclairé. Pour plus d'informations, communiquez au (418) 898-3214.

LANCEMENT D'UN NUMERO UNIQUE POUR LES DEMANDES DE SERVICES SOCIAUX ET DE SANTE AU BAS-SAINT-LAURENT

Dès aujourd'hui, la population du Bas-Saint-Laurent n'aura qu'à composer un seul numéro, le 1-833-422-2267 pour toutes les demandes de services en santé mentale, dépendance, soutien à l'autonomie des personnes âgées, déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme, déficience physique et jeunesse.

Par le déploiement de ce numéro unique, le Centre de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent souhaite offrir un accès simplifié, rapide et personnalisé aux services psychosociaux et de santé.

Ce projet d'harmonisation est en partie possible grâce au développement d'un outil informatique unique, sécuritaire et novateur qui permet, entre autres, d'offrir la même qualité de réponse aux usagers partout sur le territoire, d'assurer le suivi des demandes et d'améliorer les délais de prise en charge.

Qu'est-ce que l'AAOR ?

Le service d'accueil, analyse, orientation et références (AAOR) est la porte d'entrée pour l'ensemble de la population du Bas-Saint-Laurent qui désire recevoir des services pour répondre à un besoin social, psychologique ou physique pour les programmes suivants :

- Santé mentale et dépendances : dépression, anxiété, situation de crise, etc.
- Soutien à l'autonomie des personnes âgées : deuil, perte d'autonomie, troubles cognitifs, etc.
- Déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique : réadaptation, stimulation, soutien à domicile, etc.
- Jeunesse : anxiété, trouble de comportement, difficultés motrices, etc.

Qui peut faire une demande de service?

Toutes les personnes souhaitant obtenir l'un de ces services, pour elles-mêmes ou l'un de leurs proches, peuvent en faire la demande en composant la 1-833-422-AAOR (2267), sans frais. Les médecins, les professionnels de la santé ainsi les organismes communautaires peuvent également déposer une demande de service pour un tiers. Il sera également toujours possible de se rendre au CLSC de son choix pour effectuer une demande en personne.

CHANGEMENT D'HEURE



Ne pas oublier de reculer vos horloges dans la nuit du 2 au 3 novembre et en profiter pour vérifier si vos avertisseurs de fumée fonctionnent bien, qu'ils aient moins de 10 ans et qu'ils soient installés au bon endroit afin qu'ils veillent sur vous.



QUOI FAIRE AVEC LES FEUILLES MORTES?

#1 Les laisser sur le terrain

Si vous avez un terrain peu aménagé ou boisé, cette première option est la plus simple, demande moins de travail et aide la biodiversité en plus de créer un engrais naturel.

#2 Sur la pelouse

Utilisez une tondeuse avec une lame déchiqueteuse bien aiguisée pour déchiqueter les feuilles mortes qui se décomposeront rapidement. Passez la tondeuse sur les feuilles par temps sec et avant qu'elles ne recouvrent plus de la moitié de votre pelouse. Les feuilles contribueront à enrichir le sol et favoriser la croissance de la pelouse en plus de former une couche de matière organique permettant de mieux retenir l'eau.

#3 Un paillis naturel

N'hésitez pas à prendre l'excédent de feuilles mortes et déposez-le dans vos plates-bandes pour l'utiliser comme paillis pour protéger vos plantes l'hiver. Au printemps, les feuilles se décomposeront et libéreront des éléments nutritifs utiles aux plantes. L'important est que les feuilles (déchiquetées ou non) ne forment pas une couche de plus de 15 cm.

Pour accélérer la décomposition, vous pouvez mettre les feuilles mortes dans des sacs de plastique avec des trous. Ces sacs ne sont évidemment pas destinés au dépotoir! Lorsque vous mettez des feuilles mortes dans un sac aéré pendant tout l'hiver, le printemps venu, vous aurez un paillis naturel.

#4 L'écocentre

En dernier recours, vous pouvez vous départir de vos feuilles mortes à l'écocentre.

#5 Au compostage domestique

Vous pouvez mettre les feuilles mortes au compostage domestique, mais pas dans votre bac brun!

CONDUITE DE CAMION DE DÉNEIGEMENT

Clientèle visée : Individus admissibles à la mesure de formation de la main d'œuvre et les entreprises souhaitant former leurs travailleurs.

Durée : 100 heures

Lieux : Témiscouata-sur-le-Lac du 21 octobre au 8 novembre 2019

Mont-Joli du 11 novembre au 29 novembre 2019

Objectifs : -Conduire un camion chasse-neige

-Etre capable d'effectuer les travaux de déneigement des routes

-Etre capable d'effectuer les travaux d'épandage et de déglçage

-Apprendre des techniques d'opération du chasse-neige à l'aide d'un simulateur

Préalable : Posséder un permis de conduire classe 3

Pour information et inscription, veuillez communiquer au :

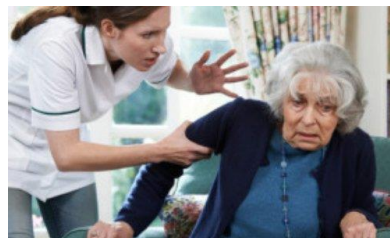
418-854-0720 poste 2362 nadeaumu@csfl.qc.ca

4 TRUCS POUR VOTRE BAC BRUN EN HIVER

- 1 — Évitez, autant que cela est possible, la présence de liquides dans le bac brun.
- 2 — Faites geler vos matières humides emballées dans un sac en papier en petites portions à l'extérieur ou au congélateur, avant de les mettre dans votre bac brun.
- 3 — Avant de déposer de la matière, pour éviter que les matières ne forment un bloc de glace qui collera aux parois, déposez du papier journal ou un morceau de carton au fond du bac brun, ou placez dans le bac un sac en papier ayant un volume similaire à votre bac.
- 4 — N'oubliez pas de mettre votre bac au bord de la route pour faire vider votre bac brun à chaque collecte. Information : 418 856-2628, poste 0, www.co-eco.org

CONFÉRENCE

Pour vous annoncer que dans le cadre du projet au Soutien Communautaire, nous aurons la chance de recevoir Mme Michaud du Club de Bonne Humeur des 50 ans et + de Trois-Pistoles qui viendra nous présenter un atelier d'information sur « **les abus et formes de maltraitance envers les aînés.** »



Toutes les personnes qui souhaitent y participer peuvent se rendre le **mardi 5 novembre à 10 h** à la Résidence Mon Chez Nous. Pour des informations contactez Mme Jocelyne Albert au 581-645-8907.

Également qu'un agent de la Sûreté du Québec viendra nous entretenir sur la **prévention de fraude internet, téléphone etc., le jeudi 7 novembre à 9h30.**

Si l'information vous intéresse venez nous rencontrer.



SOIRÉE DE FINANCEMENT

Au profit de la **Résidence Mon Chez Nous de Saint-Éloi**

Où :	Salle Adélar Godbout
Date :	vendredi 8 novembre
Heure :	19 h 30

Prix intéressants

Bienvenue à tous!